



La lettre d'information des familles des Landes

Numéro 6 - novembre 2022

[Voir la version en ligne](#)

Le mot du Président

À l'approche de l'hiver, de nombreux sujets d'inquiétude se télescopent, entamant la situation économique de nombreuses familles.

La guerre, l'inflation, l'explosion du prix des énergies, constituent suffisamment d'ingrédients pour entraîner de nombreuses familles dans un désarroi et une précarité insoutenables.

La Banque Alimentaire tire la sonnette d'alarme en indiquant que « le pire de la tempête est à venir », le Président des Restos du Cœur, à l'entame de sa 38^e campagne,

« s'alarme des conséquences de l'inflation qui aggravent la précarité avec une augmentation de 12% de personnes accueillies ».

Ce sombre tableau, ne doit nous décourager dans le soutien aux familles. Les collectivités mettent tout en œuvre pour subvenir à leurs besoins, l'UNAF interpelle régulièrement le gouvernement pour qu'il ne freine pas son aide, et ce, malgré l'injonction du F.M.I. lui demandant d'interrompre son projet « du quoi qu'il en coûte ».

L'ensemble des associations adhérentes de l'UDAF ne baissent pas les bras devant cette dure adversité qu'est la précarité.

Restons proches les uns des autres, soutenons-nous, conservons ce lien familial, socle de notre vie.

*Jacques LAMAZOUADE
Président de l'UDAF des Landes*

Zoom sur...

L'UFAL ACS poursuit son soutien à la population ukrainienne



Mardi 8 novembre 2022, à Saint-Vincent-de-Tyrosse, l'UFAL Adour Côte Sud et ses partenaires ont organisé une réunion d'étape du collectif Solidarité Ukraine dans le Département des Landes.

Une quarantaine de personnes, dont des enfants, ont participé à ce rendez-vous. La Mairie de Saint-Vincent-de-Tyrosse était représentée.

À cette occasion, toutes les associations

partenaires représentées ont présenté le bilan de leurs actions et leur mode d'interaction : le CIDFF40, le Secours Catholique, la fondation COS, La Maison du Logement de Dax, Les PEP40 et l'UFAL ACS.



Plusieurs familles ukrainiennes présentes ont pu réagir, poser des questions concrètes et parler de situations personnelles souvent difficiles.

L'ensemble de ces échanges a été traduit (verbalement) en direct (de français en ukrainien), par Mme Anastasiia MELNIK.

Cette dernière a souhaité également exprimer ses sentiments, dans un discours particulièrement poignant qui lui tenait à cœur.

Mme Anastasiia MELNIK a donné des frissons à tout le monde en lisant son texte profondément humain, faisant référence à cette épreuve de sa vie de femme et de mère... et de leurs vies familiales bouleversées par la guerre.

Après la traditionnelle photo souvenir, la réunion s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Une prochaine réunion sera probablement organisée par l'UFAL Adour Côte Sud, fin avril ou début mai 2023.



L'UFAL ACS propose une offre d'interprétariat soutenue par les services de l'État

Madame Annie ORDUNA, Vice-Présidente de l'UFAL Adour Côte Sud, est Pilote de l'opération UFAL ACS, en partenariat avec la Préfecture des LANDES, la communauté de communes MACS, la Fondation COS (travail social), Les PEP40 (pour l'accompagnement linguistique), le CIDFF 40, la Maison du Logement (DAX), XL Habitat, le SPF, le Secours Catholique...

Une réunion de suivi est organisée par MACS tous les 15 jours (en général, les jeudis après-midi), à laquelle participe avec assiduité Annie ORDUNA.

Vous pouvez aider l'UFAL à soutenir les familles ukrainiennes

L'UFAL recherche des hébergeurs citoyens pour reloger dans de meilleures conditions certaines familles arrivées dans notre département.

Si vous souhaitez devenir hébergeur citoyen, mettre à disposition vos compétences de traducteur ou tout simplement soutenir l'accueil de ces familles, contactez Monsieur LABEYRIE, Président de l'UFAL Adour Côte Sud, par mail à ufal.acs@orange.fr ou par téléphone au 06 50 58 99 90.

L'Etat met en place une aide financière pour les hébergeurs citoyens

Une mesure exceptionnelle de soutien est mise en place au profit des personnes physiques ayant hébergé, sur la période du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022, un ou plusieurs bénéficiaires de la protection temporaire au titre des articles L.581-1 et suivants du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Retrouvez ici toutes les informations pratiques

L'intégralité du décret est à lire ici

L'UDAF côté associations

Les AFC vous proposent une permanence consommation dans les locaux de l'UDAF des Landes



Les Associations Familiales Catholiques tiennent une permanence consommation dans les locaux de l'UDAF des Landes à Mont de Marsan, deux mercredis par mois, de 9 h 30 à 11 h 30. Ce service est entièrement gratuit.

N'hésitez pas à contacter Madame SOURY-LAVERGNE par téléphone au 06 49 30 35 67 ou par mail à afconso40@outlook.fr
Prochaine permanence le 7 décembre

40 ans ça se fête !



Le 28 octobre, l'Association Familiale Laïque du Marsan a fêté ses 40 ans d'existence, au Peyrouat, lors d'une soirée conviviale et tout en symbole.

Bien entourée par plusieurs membres fondateurs, des représentants des élus de l'agglo, des associations de quartiers, des partenaires associatifs, des familles du

quartier et de leurs enfants, des adhérents, la présidente a rappelé que, depuis 40 ans, l'association a défendu les intérêts matériels et moraux des familles, et a fait la promotion de la laïcité dans les domaines de la vie familiale et sociale.

Une exposition retraçant la vie de l'AFL depuis sa création à nos jours, ses engagements auprès de la population, les partenariats associatifs et financiers a été présentée ainsi que de nombreuses photos sur les activités récentes, au musée, en sortie nature, en ateliers créatifs... Plusieurs mamans ont apporté un témoignage sur la présence de l'AFL auprès des enfants et des activités menées. Les enfants, quant à eux, ont pu faire connaissance avec le passé de la structure en répondant à un questionnaire sur l'exposition. Les élus et responsables dont Mme Gass, adjointe au Maire de Mont-de-Marsan, Nadia Cheddad, directrice politique de la Ville, Vincent de La Calle, délégué auprès de Mme la Préfète pour la Politique de la Ville ont confirmé le rôle éducatif et social des associations telles que l'AFL.

Le partenariat avec le Café Music autour du flamenco a permis de poursuivre la soirée « en fête » avec musique et danse. Les bougies ont été soufflées par les enfants ravis de cette opportunité, et la centaine de convives de la soirée a dégusté le gâteau d'anniversaire des 40 ans de l'AFL.



Familles Rurales propose une représentation de théâtre forum pour dénoncer le harcèlement scolaire



Vous êtes bénévoles dans les milieux du sport, de l'accompagnement des familles ; vous êtes parents, grands-parents ; vous êtes lycéens, collégiens, vous êtes professionnels de l'enseignement, de l'éducatif, de la santé : le harcèlement scolaire est l'affaire de tous.

Plus courant que l'on ne l'imagine, sournois, source de souffrances silencieuses et parfois tragiques.

Pour lutter contre cette omerta insoutenable, les associations Familles Rurales de Saint-Sever et Mimizan vous proposent une rencontre sur ce thème autour d'un Théâtre forum avec la participation de l'association Cap Santé Social et la compagnie Histoire d'en jouer.

Rendez-vous le 10 janvier, à 18 h 30, au forum de Mimizan

Portes ouvertes des Maisons Familiales Rurales le 04 février et le 18 mars 2023

ENEZ DÉCOUVRIR NOS FORMATIONS

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par Alternance
CFA LANDES CHALOSSE

ET CHOISISSEZ
UN MÉTIER D'AVENIR !



Service à la personne

Sanitaire et Social

Hygiène et Sécurité

Vente

Tourisme & Animation

Artisanat & Métiers d'Art

**Du Cap
au BTS...
L'Apprentissage,
le plus court Chemin
vers l'Emploi**

PORTES OUVERTES

Les samedis
04 Février 2023
18 Mars 2023
9 h 00 - 17 h 00



www.mfr-castelnau.fr

Contactez-nous pour un rendez-vous !

Centre de Formation par Alternance
MAISON FAMILIALE ET RURALE

1958 Route de Badie - 40360 Castelnau-Chalosse
Tél. 05 58 98 54 28 | eMail mfr.castelnau@mfr.asso.fr



En savoir plus sur la MFR de Castelnau Chalosse

Connaissez-vous l'association Couples et Familles

**COUPLES
& FAMILLES**

Couples et Familles des Landes est une association indépendante de tout mouvement politique, idéologique et religieux. Elle est affiliée à la Fédération Nationale Couples et Familles. Elle a pour objectif de permettre et promouvoir le développement de la personne dans sa vie relationnelle, affective et sexuelle.

Chacun y est entendu et accompagné sans parti pris, dans le respect de sa différence, de sa culture et de ses convictions, en toute confidentialité et dans le cadre de la loi.

Des intervenants formés, une association agréé EVARS

Tous les intervenants ont reçu une formation agréée par le Ministère des Affaires Sociales : d'éducateur à la vie relationnelle affective et sexuelle après une formation d'un an, de conseiller conjugal et familial après une formation de 3 années.

Ils sont astreints à une formation continue et une supervision régulière par un professionnel de la psychologie.

Couples et Familles est agréée par la Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité pour intervenir en tant qu' EVARS (Espace de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle).



Cette labellisation confère à l'association 3 missions :

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle :

- le choix amoureux et la relation affective et sexuelle, le consentement
- l'estime de soi et le respect de l'autre : réflexion et prévention sur les violences physiques, psychiques, sexuelles, les conduites à risques, les addictions, les dangers dans les réseaux sociaux, la pornographie, le sexisme et toute forme de discrimination
- l'éducation à la santé sexuelle (contraception, interruption de grossesse, infections sexuellement transmissibles, la ménopause ...) sous forme d'entretiens individuels ou d'interventions collectives auprès de groupes (jeunes en scolarité ou en organismes sportifs, culturels ou de loisirs, adultes lors de manifestations thématiques).

Outre la sensibilisation et la prévention, la connaissance des droits, ces interventions ont un objectif de développement de la personne et de sa responsabilisation par la réflexion sur les attitudes et les comportements

En tant que membre affilié à la Fédération Nationale Couples et Familles, notre association est agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

- les entretiens de conseil conjugal et familial , individuels, en couple ou en famille, sur rendez-vous, sur les deux sites de l'association : Dax et Mont de Marsan.

Tout couple qui vit dans une certaine durée peut rencontrer des crises ponctuelles, les relations intrafamiliales peuvent s'avérer conflictuelles, il est parfois important de trouver un temps, un lieu, une écoute neutre et un accompagnement avec des personnes formées à cet effet.

Ces entretiens porter sur :

- Les conflits et les difficultés de la vie de couple : divorce, rupture, séparation, maladie, addictions ... ; les changements de vie : deuil, solitude, chômage, retraite, départ des enfants... ; les violences conjugales ...
- les conseillers conjugaux et familiaux de l'association sont habilités à effectuer des entretiens pré-IVG et post-IVG. Les entretiens pré-IVG aident à l'expression des difficultés, peurs, interrogations, facilitent l'élaboration de la réflexion et de la prise de décision dans le respect du projet de la femme et du couple. Les entretiens post-IVG offrent un temps d'écoute, de dialogue et de soutien, dans un moment difficile de l'histoire conjugale et familiale.
- les difficultés au niveau familial : relations parents/enfants, à la belle famille, à l'ex-conjoint, aux grands-parents ; les recompositions familiales ; les familles monoparentales, homoparentales ; les violences intrafamiliales....

Les conseillers conjugaux et familiaux aident les personnes à clarifier la situation en mettant des mots sur ce qu'elles ressentent pour mieux comprendre la situation qui les fait souffrir, prendre du recul et ainsi trouver leur chemin vers le rétablissement du dialogue conjugal et/ou familial ou vers une prise de décision

L'association continue de développer les entretiens visant les personnes en précarité. Depuis 2021, elle accueille, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'« Atelier FIL », des personnes en insertion par l'économique. La plupart vivent dans les quartiers « politique de la ville » de DAX ou en Zone de Revitalisation Rurale.

La parentalité

A la demande d'autres groupements, l'association intervient sur les thématiques portant sur la parentalité :

- soutien, réflexion, partage avec d'autres parents et mise à jour des ressources de chacun pour mieux vivre la relation parentale (le désir d'enfant et les difficultés de procréation, l'accueil de l'enfant, couple conjugal/couple parental, parler de sexualité avec les enfants et les adolescents, les conduites à risque, le harcèlement dans les réseaux sociaux...)
- ateliers sur le « Mieux être en famille » pour favoriser et resserrer les liens familiaux entre parents et enfants
- les « ateliers des papas » et les « café com » auprès des détenus du Centre pénitentiaire de Mont de Marsan, ateliers de réflexion sur la vie de couple, la parentalité, l'estime de soi et le respect de l'autre.

Suite à ces ateliers collectifs, des entretiens individuels avec les détenus du centre pénitentiaire de Mont de Marsan sont parfois organisés.

D'autres thématiques peuvent être traitées à la demande dans la mesure où elles se situent dans le domaine de compétences de l'association : la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Afin d'enrichir ses interventions auprès des jeunes scolaires et des parents, Couples et Familles a passé une convention de partenariat avec l'association « Courant d'être », spécialisée dans le théâtre-débat sur des problèmes de société autour de la vie relationnelle, le couple, la famille.

Cette collaboration permet de recourir à des mises en situations jouées par les comédiens de « courant d'être », suivies d'une réflexion animée par un conseiller conjugal de Couples et Familles. Ces animations interactives sont riches en prise de conscience de la part du public.

Pour contacter Couples et Familles dans les Landes :

- Dax : 5 rue du docteur Pécastaing - 06 72 31 80 58
- Mont de Marsan : CeGIDD - 4, Allée Raymond Farbos - 06 80 38 56 49

L'UDAF côté services

L'UDAF des Landes a participé au forum du partenariat organisé par le GEM Arcs en ciel



À l'occasion du forum partenariat, organisé par le Groupe d'Entraide Mutuelle « Arc en ciel » de Saint-Paul-lès-Dax, nous avons pu échanger avec les structures représentées : La MLPH, la MACS, l'ADAPEI, la clinique Maylis de Narrosse, l'hôpital de jour de Saint- Vincent-de-Tyrosse, L'ACT la Source.

Ces rencontres sont toujours l'occasion d'échanger avec les partenaires sur nos services tels que le microcrédit, le point conseil budget et le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux et de développer la dynamique partenariale.

Mardi 15 Novembre 2022

Forum du Partenariat

Arcs en ciel

Informer



Découvrir

Echanger

De 14h à 16h

Convivialité

Du côté de l'UNAF

Bientôt une nouvelle carte familles nombreuses



Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports, vient d'annoncer la modernisation de la carte familles nombreuses pour janvier 2023, dans un communiqué de presse commun du ministère, de l'Unaf et de l'imprimerie nationale IN Groupe.

[En savoir plus](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur udaf40.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue

© 2021 udaf40